



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne

BIFAO 64 (1966), p. 1-10

Serge Sauneron

Remarques de philologie et d'étymologie (§ 36-45).

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

| | | |
|--|--|--|
| 9782724711523 | <i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i> | Sylvie Marchand (éd.) |
| 9782724711707 | ????? ?????????? ??????? ??? ?? ???????? | Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif |
| ??? ??? ? ? ??????? ??????? ?? ??????? ?????????? ???????????? | | |
| ????????? ?????????? ??????? ?? ??? ??????? ??????: | | |
| 9782724711400 | <i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i> | Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.) |
| 9782724710922 | <i>Athribis X</i> | Sandra Lippert |
| 9782724710939 | <i>Bagawat</i> | Gérard Roquet, Victor Ghica |
| 9782724710960 | <i>Le décret de Saïs</i> | Anne-Sophie von Bomhard |
| 9782724710915 | <i>Tebtynis VII</i> | Nikos Litinas |
| 9782724711257 | <i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i> | Jean-Charles Ducène |

REMARQUES DE PHILOLOGIE ET D'ÉTYMOLOGIE⁽¹⁾

(§§ 36-45)

PAR
SERGE SAUNERON

36. — LA LECTURE DU SIGNE DE LA TORTUE.

Le *Wörterbuch* enregistre (IV, 557, 6) un mot écrit  pour lequel il propose la lecture *štw*; ce mot désigne une plante; la source de cette notation est le temple de Kom Ombo (n° 454, 2 et n° 458). Nous pensons que cette lecture est erronée, et qu'il faut simplement lire *mnh*, « papyrus ». Voici les raisons qui nous mènent à cette conclusion :

1°) A côté du terme *štw*, qui désigne très normalement la tortue, il en est un autre, enregistré dans le *Wb.* (V, 96, 9) : *k*; *mnh*; à la référence qui est donnée en cet endroit (*Edsou II*, 74), on ajoutera : *E.* III, 5, 1 ; V, 244, 11 ; VII, 159, 5 ; VII, 312, 2 ; *Dendara* IV, 209, 6 ; *Philae* (Junker), p. 66, 14. C'est donc un mot bien attesté ; ce terme, qui se présente, ainsi que le remarque Van de Walle, comme une expression qui signifierait « taureau immolé»⁽²⁾, pourrait aussi bien signifier : « mâle de l'espèce animale *mnh*», selon une structure nominale bien connue :  « représentant mâle de la race caprine»⁽³⁾, etc. Cela postulerait l'existence d'un terme *mnh*, désignant l'espèce en général, et parmi laquelle le mâle serait particulièrement visé dans les rites d'envoûtement des temples.

⁽¹⁾ Quatrième série. — Voir les trois articles précédents dans : (1) *Mélanges Mariette*, 1961, p. 229-249 (= §§ 1-18) ; (2) *Revue d'Egyptologie* 15, 1963, p. 49-62 (= §§ 19-25) ; (3) *BIFAO* 62, 1964, p. 15-31 (= §§ 26-35).

⁽²⁾ VAN DE WALLE, *La tortue dans la religion et la magie égyptiennes*, *La Nouvelle Clio*, Bruxelles, 5, 1953, p. 173-189.

⁽³⁾ LEFEBVRE, dans *BIFAO* 57, 1958, p. 179 ; cf. WILD, dans *BIFAO* 53, 1954, p. 204, n. 2.

2°) Ce mot semble exister, en effet, sans son « préfixe » *k* ; on ne le trouve pas attesté directement, mais une très forte présomption en faveur de son existence est fournie par deux inscriptions du temple d'Esna ; à deux reprises, il est question de papyrus, *mnh*,  et de colonne en forme de papyrus, *mnh*  (n°s 176, 7 et 162, 6-7) ; or, dans ces deux graphies, le signe de la tortue figure comme déterminatif phonétique, entraîné par le groupe de consonnes *mnh* qui le précède. C'est une preuve que ces trois articulations correspondent à sa lecture.

37. — LA VALEUR *hbs* DU SIGNE DE L'ÉTOILE.

En traduisant le texte d'Esna n° 264, 26 (= *Esna* V, p. 371 et note 3), nous avons laissé sans lecture le mot *  , dans une phrase qui énumère des épithètes du dieu Khnoum : « *celui dont le bras est levé, et qui abat l'adversaire avec un « bois-de-la-campagne», le maître de , grand de couronne blanche, etc.* » ; une expression comparable se lit dans *Edfou* III, 183, 6, où l'on dit d'Amon-Ré qu'il est l'un unique, haut de plumes (*k : šwty*), maître de *  . Il s'agit simplement du mot *hbst*, qui désigne la barbe incurvée des dieux ; on trouve un exemple de ce signe de la barbe avec la simple valeur phonétique *hbs* dans *Esna* n° 74, 27. Quant à l'étoile, elle prend cette valeur *hbs* du mot composé *hb:s* (venu de *hb*; *b*; *s*, « Tausendfach ist ihre [der Himmelsgöttin] Seele », *Wb.* III, 230, 1-2)⁽¹⁾, qui sert à désigner les étoiles ; avec le temps, l'expression devient un mot de trois consonnes, *hbs* (cf. *Wb.*, III, 257, second mot) ; d'abord simple déterminatif de cette périphrase poétique, le signe de l'étoile finit par acquérir lui-même la valeur phonétique du mot qu'il déterminait ; de là son emploi avec la valeur *hbs* dans les orthographies que nous avons relevées de *hbst*, « la barbe»⁽²⁾.

38. — POURQUOI LA TROMPETTE EST-ELLE INTERDITE DANS CERTAINS TEMPLES?

Parmi les prescriptions qui définissent ce qui doit être fait et ce dont on doit s'absenter lors de la veillée qui précède la grande fête latopolitaine du 20 Epiphi⁽³⁾, nous

⁽¹⁾ Sur cette expression, voir Sainte Fare GARNOT, dans *Les Sagesse du Proche Orient Ancien*, Travaux du centre d'Etudes Supérieures spécialisé d'histoire des religions de Strasbourg, Paris 1963, p. 100-101.

⁽²⁾ On peut comparer l'usage du signe * avec la valeur *knm* (d'après le nom de constellation *knmt*) : *RdE* 15, 1963, p. 165.

⁽³⁾ *Esna* V, p. 350-353 ; *MDIK* 16 (Festschrift H. Junker), 1958, p. 271-279.

avons relevé celles qui concernent les rites musicaux : « Que les chanteurs masculins de ce temple chantent, face à ce dieu, jusqu'à ce que la quatrième heure de la nuit soit en cours. Mais ne pas chanter en s'accompagnant sur la harpe, ni battre le tambour, ni lancer de sonneries de trompette dans l'enceinte du lieu saint». Pourquoi ces interdits ?

On peut penser simplement que les trois instruments visés étant utilisés principalement dans des rites joyeux, il n'était pas indiqué de faire entendre ces accents de fête dans une veillée menée près des tombes des dieux défunt. Peut-être pourtant l'explication, au moins pour l'un d'entre eux, doit-elle être cherchée ailleurs. Car on sait que la trompette pouvait parfaitement servir à certaines cérémonies religieuses⁽¹⁾, et que le titre de « *trompettiste* » peut être porté par des hommes ayant rapport avec tel ou tel sanctuaire⁽²⁾. L'interdit n'est donc pas systématique, mais vise certaines conditions très particulières.

Un texte grec, tiré du Banquet des Sept Sages⁽³⁾, nous offre une explication que nous pouvons considérer comme vraisemblable. Nous y lisons le passage que voici :

« Et si tu savais, étranger, dit Esope ; les fabricants de flûtes d'aujourd'hui abandonnent les os de faon pour utiliser les os d'âne, et ils disent que leur sonorité est meilleure. . . . On peut être surpris que l'âne, si épais et si éloigné par ailleurs des Muses, offre un os si léger et si musical ». « En vérité, dit Niloxénos, c'est exactement la critique que nous font, à nous, habitants de Naucratis, les habitants de Busiris ; en effet nous utilisons déjà les os d'âne pour la flûte ; or, pour eux, c'est un sacrilège, rien que d'entendre la trompette, parce qu'elle ressemble au cri de l'âne. Et vous savez, n'est-ce pas ? que chez les Egyptiens l'âne est outrageusement méprisé à cause de Typhon ».

Probablement proscrit-on le son de la trompette lorsque Osiris, voisin du lieu où se font entendre ces sons musicaux, risque d'être choqué par un bruit lui rappelant le cri de l'âne. C'est le cas à Esna, lors de la veillée du 19 Epiphi ; le texte ne nous a-t-il pas expliqué, quelques lignes plus haut, que la butte où reposent les dieux morts est aussi la tombe d'Osiris, car c'est là que furent réunis ses membres (n° 197, 24-25) ?

⁽¹⁾ HICKMANN, *La trompette dans l'Egypte Ancienne* (CASAE 1, 1946), p. 16, fig. 22 ; MACADAM, *The temples of Kawa*, t. I, p. 12, n. 55.

⁽²⁾ SPIEGELBERG, dans ZÄS 53, 1917, p. 91-92.

⁽³⁾ DEFRADAS, *Plutarque, Le Banquet des Sept Sages*, Paris 1954, p. 44 (= 150 E-F, § 5).

Quant au fait que l'on trouve, en de multiples circonstances la trompette employée dans les cérémonies, — une stèle nous montre même un homme jouant de la trompette devant son dieu⁽¹⁾ —, il pourrait s'expliquer par ces deux considérations : Osiris est le seul qui soit indisposé par cette musique ; et cet interdit serait né du développement de la propagande anti-séthienne, donc à une date relativement tardive.

39. — UN EMPLOI PHONÉTIQUE CURIEUX DU SIGNE .

Il a été, assez récemment, question de la valeur *šps* que semblait prendre, dans certains cas, l'hieroglyphe ⁽²⁾. L'étude des versions parallèles du texte accompagnant, dans les temples, l'offrande de l'encens montre qu'au moins dans ces cas, une équation presque inverse doit être admise, c'est-à-dire que le signe  correspond au signe  *t3*.

Voici les versions parallèles utiles à cette démonstration :

(1) (texte peu utilisable sous la forme présente)

- (2)                     <img alt="Egyptian hieroglyph of a vertical bar" data

La première explication qui se présente à l'esprit, à l'examen de ce tableau, c'est que le signe  doit avoir une lecture analogue au moins pour la consonne initiale, au signe  ; cela impliquerait une valeur *t*; une équation ayant été faite récemment entre  et , notre rapprochement, assez curieusement, conduirait à se demander si c'est le premier signe qu'il faut lire *šps*, ou le second qu'il faut lire *tū*⁽¹⁾.

Sans doute s'agit-il pourtant d'une simple coïncidence; il est frappant de constater que la graphie d'Esna est isolée; dès lors, plutôt que d'y voir une variante expliquable par la phonétique, on est amené à se demander s'il ne s'agit pas tout simplement d'une faute due à la mauvaise interprétation d'un original hiératique. Les formes que présentent les deux signes  et  dans les manuscrits datés recensés par Möller montrent qu'à une époque il y eut en effet une certaine ressemblance qui peut autoriser cette hypothèse.

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|-----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|--|---|---|
| 26 |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 393 |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |

40. — UNE NOUVELLE CATÉGORIE DE GÉNIES ÉMISSAIRES.

On sait que les grandes divinités d'Egypte, souveraines du destin, envoyoyaient à leur gré, en particulier lors des périodes néfastes de l'année, des bandes de génies funestes, pourvus de mufles animaux, bardés de couteaux, horribles même à voir, qui accomprenaient leur sinistre fonction. On a parlé récemment de ces génies, en plusieurs endroits⁽²⁾; ils mériteraient une étude plus complète : au-delà de leur figure mythologique, ces exécuteurs divins nous laissent suivre, pendant de longues périodes, l'évolution de l'idée de rétribution et de sanction dans la pensée égyptienne. C'est un sujet qui mérite d'être approfondi⁽³⁾.

⁽¹⁾ Le nom de certaines vaches sacrées, à Esna, s'écrit       (n° 190, 3), ou       (n° 190, 5) ou encore    (forme masculine, n° 191, 22); on serait tenté de lire *t̄yt*, *tyt* (et *ty*); mais cette solution n'est peut-être pas indispensable.

⁽²⁾ Bibliographie dans SAUNERON, *JNES* XIX/4, octobre 1960, p. 282, note 81; ajouter maintenant ZANDEE, *Death as an enemy*, 1960, p. 200 sqq.; VANDIER, *Papyrus Jumilhac*, p. 203, n. 629.

⁽³⁾ Voir *Esna* V, p. 179, n. (j) où sont réunis quelques éléments pouvant contribuer à cette recherche.

Quoi qu'il en soit, nous connaissons ces sinistres compères sous plusieurs noms : *ipwtyw*⁽¹⁾ ou *hbyw*⁽²⁾, « les messagers », « les envoyés », *šm;w*⁽³⁾, « les errants », « les nomades » ; *b;tyw*⁽⁴⁾, « les massacreurs », *imyw-ds-sn*, ou *mdsyw*⁽⁵⁾, « les couteliers ». Récemment un texte intéressant, gravé sur une statuette de Touéris, acquise par le Musée du Louvre, a ajouté à cette liste le terme de *htmyw*⁽⁶⁾, dont on ne peut jusqu'ici préciser l'exacte nature.

Un nouveau nom, jusqu'ici méconnu, est à joindre à cette liste déjà longue : *kdfyw*. Voici les quelques exemples que j'ai pu relever :

a) *Edfou* III, 9, 9 ; parmi les *hbyw* et les *ipwtyw*, on trouve mention des

b) *Edfou* VI, 18, 9. Le dieu solaire vient visiter son sanctuaire *msn*, accompagné de son ancêtre Tanen, et son ennéade est là où elle doit être, tandis que les

sont à leur affaire⁽⁷⁾.

La lecture de ces deux graphies pouvait prêter à quelque incertitude ; Blackman et Fairman, par exemple, ont proposé de lire *ist*, « crew », « company »⁽⁸⁾. La présence d'un

dans les deux exemples connus laissait pourtant planer quelque doute sur ces lectures⁽⁹⁾.

c) Or la statuette de Touéris, déjà citée, fournit un troisième exemple de ce nom :

⁽¹⁾ GARDINER, *Pap. Chester Beatty*, n° 1, p. 25, note 3 ; *Edfou* VI, 265, 14 et 16.

⁽²⁾ Exemples cités par BLACKMAN-FAIRMAN (*JEA* 29, p. 21, bas) : *Edfou* III, 9, 8 ; 33, 14 ; VI, 14, 9 ; 17, 1.

⁽³⁾ *Wb.*, IV, 471, 1-6.

⁽⁴⁾ FAIRMAN, *JEA* 29, p. 21, bas (b), cite : *Edfou* III, 300, 18 ; VI, 179, 10 ; III, 293, 5 ; 303, 13 ; 322, 11 ; 322, 12 ; VI, 14, 6.

⁽⁵⁾ C'est ainsi que nous expliquerions volontiers le groupe

(*Esna* n° 14, 10), var.

(n° 163, 14) : «ce en quoi est (= *imy*) *ds*», de la même façon que le groupe

se lit *imn* (*imy-n* : «ce en quoi est *n*») ou *imyr* («Gébelein»), «ce en quoi est *itr*». Mais il existe également un

verbe *ht*, «graver», qui est déterminé, ou abrégé, avec le signe

(*Wb.* III, 347-348 ; cf. *Esna*, n° 216, 4)

Le signe répété trois fois pourrait donc être une graphie de *h(?)tyw*.

⁽⁶⁾ VANDIER, *Une statuette de Touéris*, *La Revue du Louvre* XII/5, 1962, p. 200 (texte), et p. 199, fig. 2 (photographie).

⁽⁷⁾ *kdfyw r wnwtsn*.

⁽⁸⁾ *JEA* 29, p. 21, bas (e).

⁽⁹⁾ Dans *Esna* V, p. 326, n. (d), sans avoir sous les yeux l'exemple (d) d'*Esna* n° 14, 10, mais ayant peut-être gardé inconsciemment un vague souvenir du mot *kdfyw* rencontré lors de la copie du texte, nous avions déjà proposé de lire ainsi l'exemple d'*Edfou* (a).

que ces génies étaient, comme les *Šm;yw*, des démons chargés par les déesses vengeuses de punir ceux qui méritaient un châtiment⁽¹⁾. En fait, l'examen de la photographie accompagnant cette publication montre que le signe initial est assez différent des divers | gravés sur la même inscription. Le rapprochement des trois termes laisse deviner la structure du mot : *kdfyw*.

d) Enfin la lecture complète se trouve à Esna, dans un texte de Ptolémée VI (n° 14, 10). Neith y porte les épithètes que voici : « reine des dieux du ciel, souveraine des dieux de la terre, et régente souveraine des dieux du monde inférieur, maîtresse des dieux couteliers, dame des génies errants, et sur l'ordre de qui frappent les  »⁽²⁾.

Quel est le sens exact de ce nouveau nom? Nous n'avons pas un choix illimité ; le seul mot *kdf* connu du *Wb.*⁽³⁾ est un verbe qui signifie « cueillir, ramasser, récolter des fruits», et qui survit dans le copte κωτά⁽⁴⁾; c'est un vieux mot, que l'on retrouve dans l'arabe قطف, qui signifie lui aussi « cueillir, arracher une plante». Ces dieux sont-ils les « moissonneurs», en vertu d'une image qui nous est familière, de la mort armée d'une faux? Ce n'est pas une comparaison inconnue en Egypte, où nous voyons par exemple Ramsès III frapper les ennemis et les entasser là où ils sont, « comme quand on fauche du blé»⁽⁵⁾; et l'on connaît la faveur qu'eut l'image de la mort ravissante, et l'abondance des termes qui signifient « enlever», « arracher par violence»⁽⁶⁾. Peut-être ces *kdfyw* furent-ils, aux yeux des Egyptiens, ces « moissonneurs funestes» tranchant les vies comme on fait d'une gerbe? C'est ce que semble suggérer l'éty-mologie à laquelle nous avons pensé; mais le lien entre les deux mots, *kdf* et *kdfyw* n'est pas certain. Tenons-nous en donc aux résultats acquis, et enregistrons, au nombre des génies de mort, ces nouveaux venus, les *kdfyw*.

⁽¹⁾ VANDIER, *loc. cit.*, p. 200. Cet exemple est intéressant par sa date : XXII^e dynastie ; c'est donc l'attestation la plus ancienne connue.

⁽²⁾ Double presque textuel au texte (romain) n° 163, 14-16, ce qui permet de restituer peut-être un 5^e exemple de *kdfyw* dans un passage lacunaire  où nous avions pensé devoir lire [k; y]tyw, *Esna* V, p. 293, c.

⁽³⁾ *Wb.* V, 81, 12.

⁽⁴⁾ ČERNÝ, dans *Studies ... Crum*, p. 36-37,

étudie ce terme et donne la bibliographie ; il signale entre autres que ce mot présente parfois une métathèse, *kdf/kfd*, en hiéroglyphes comme en copte ; ce serait peut-être là l'expli-cation des graphies un peu ambiguës d'Edfou, où l'ordre des signes est incertain? On peut du moins se poser la question.

⁽⁵⁾ GRAPOW, *Bildliche Ausdrücke*, p. 158-159.

⁽⁶⁾ ZANDEE, *Death as an enemy*, p. 85-87, 184-186 ; DERCHAIN, *La mort ravissante*, *CdE* 33/65, 1958, p. 29-32.

41. — UN NOM DE POISSON.

Le *Wb.* enregistre (III, 247, 9) une graphie , relevée à Edfou (II, 13), et qui désignerait « les poissons ». Comme on connaît un emploi de ce verbe *hw* qui s'applique aux êtres sacrés, protégés par une sorte de tabou, animaux (cf. *Esna* n° 17, 34) ou souverain (*nty hw = σεξασθος*) on pourrait, à la rigueur, imaginer que le texte d'Edfou vise les poissons sacrés protégés par quelque interdit. Cela ne semble guère être le cas. Il est plus vraisemblable de voir dans cette orthographe une faute ancienne pour  (*Wb.* III, 355, 19), mot bien connu pour désigner les poissons⁽¹⁾.

42. — ÉTYMOLOGIE DU VERBE *imh* (*Wb.* I, 88, 5).

W. Vycichl a proposé⁽²⁾ un rapprochement entre l'égyptien  *hjm-t*, « Frau », et le sémitique *h-l-m* (cf. *halab*, « melken », *halib*, « frische Milch », *halub*, « milch-spendende Kamelstute »).

Un descendant probable du mot souche d'où est issu ce verbe sémitique *halab* est l'égyptien *imh*, étudié par Piehl⁽³⁾; on trouvera les références dans le *Wb.* I, 88, 5⁽⁴⁾; ajouter *Esna* n° 104, 7  ; n° 305, 19  (cf. *Esna* V, p. 202) et *Edfou* III, 125, 9-10. Ce mot signifie généralement « absorber (du lait) », « téter ». On retrouve, inversées⁽⁵⁾, les consonnes du mot sémitique : *h/b*, *l/i*, *b/m*, équivalences bien connues.

43. — COPTE (S.) *nakkē* = ÉGYPTIEN *nhk* ?

Le *Wb.* enregistre un mot *nhk* (*Wb.* II, 288, 1), qui n'est attesté que deux fois dans les textes connus⁽⁶⁾; on le trouve dans un pronostic de naissance,

⁽¹⁾ Voir CAMINOS, *Literary Fragments*, p. 35-36.

⁽²⁾ *MDIK* 16, 1958, p. 385, 27.

⁽³⁾ *PSBA* XX, 1898, p. 195-197.

⁽⁴⁾ = *Edfou*, *Mammisi* 95, 14.

⁽⁵⁾ Cf. égyptien   *ihm* et arabe  *كالص*, p. 24, n° 3.

⁽⁶⁾ Le mot *nhk* employé par *Pap. Ebers* n° 873 (= *Wb.* II, 287, 18) dans un contexte difficilement compréhensible, est pourvu d'un déterminatif différent; peut-être s'agit-il d'un autre mot. A distinguer également le mot homophone que nous avons étudié dans *BIFAO* 62, 1964, p. 18-19.

malheureusement mal conservé, et dont la traduction est en conséquence passablement incertaine⁽¹⁾. Voici ce que l'on peut y comprendre :

«Autre méthode pour savoir s'il y aura ou non naissance :

Tu poseras (?) la main sur elle, sur⁽²⁾, ton doigt étant sur la partie supérieure de son⁽³⁾.

[S'il se produit] *nhk*, [elle aura un enfant ;]

[S'il] ne se produit pas *nhk*, elle n'aura jamais d'enfant.»

Toute interprétation est gênée par le fait que nous ne savons comment traduire les deux noms de parties du corps sur lesquelles le médecin devra mettre la main ou le doigt. Les autres exemples de pronostics montrent que des indices peuvent être tirés de n'importe quelle partie du corps.

Cependant, deux hypothèses sont à envisager ; ou bien *nhk* désigne une réaction de sensibilité de la patiente, ou bien le terme s'applique simplement à un symptôme relevé par le médecin, et qui peut être de tout ordre. Si la seconde hypothèse doit être retenue, toute tentative d'interprétation est vaine ; ignorant quelle partie du corps est en cause, nous ne pouvons avoir aucune idée des constatations que peut faire le praticien. Mais si nous supposons que *nhk* désigne l'effet logique de l'apposition des mains du médecin sur la patiente, on peut penser qu'il traduit une sensibilité particulière — ou l'absence de sensibilité — à ce test chez la femme auscultée.

Nous serions donc tenté de traduire :

[«Si elle] éprouve de la douleur (ou : si la partie du corps auscultée se révèle sensible), [elle aura un enfant] ; [mais si] elle reste insensible, elle n'aura jamais d'enfant.»

Or on connaît en copte un mot (S.) **NAKE**, **NEKE**, **NEKG**, (A.) **NEK2G**, (B.) **NAK2I** qui désigne «les douleurs de l'enfantement», «les affres de la mort», ou, de façon plus générale, «une douleur» ; employé avec le verbe †-, ce mot signifie «souffrir les douleurs de l'accouchement», et correspond au grec *ωδίνειν*⁽⁴⁾. Or ce mot, à

⁽¹⁾ Texte dans GRAPOW, *Die Medizinischen Texte ... (Grundriss der Medizin, V)*, 1958, p. 469 (Kah. 29) ; DEINES-GRAPOW-WESTENDORFF, *Übersetzung (Grundriss IV, 1)*, p. 273.

⁽²⁾ Voir GRUNDRISS, IV, 2, notes 1 et 2 à la page 273.

⁽³⁾ *Mni* ; les traducteurs proposent, avec doute, le sens de «pouls de l'avant-bras», en décomposant *mni* en *m + ni*.

⁽⁴⁾ CRUM, *A Coptic Dictionary*, p. 223 a ; SPIEGELBERG, *Kopt. Hwb.*, p. 76 ; KASSER, *Compléments au dictionnaire copte de Crum*,

une métathèse près, ce qui n'est pas un obstacle, présente une grande similitude avec celui qui nous occupe, et surtout s'emploie à propos de situations comparables. Cela nous inciterait, s'il doit y avoir quelque lien entre les deux, à considérer que l'essai de traduction proposé plus haut doit être proche du sens ancien, et que *nhk*, dans ses deux emplois du pap. de Kahoun, signifie : « ressentir de vives douleurs», ou quelque chose d'analogique.

44. — LE NOM DU CHEVEU.

Nous avons noté l'existence du mot «cheveu» dans le décret relatif à l'Abaton de Philae⁽¹⁾. Les textes d'Esna fournissent une seconde attestation, indirecte, de l'emploi de ce mot. Dans les litanies d'Osiris (n° 208, 25), on lit aux versets 59 et 60 :



«A Osiris derrière qui est sa sœur Isis; à Osiris à la suite de qui est Nephthys.»

Le signe sert donc à représenter le suffixe *f*. C'est naturellement une dérivation venue de la valeur *f'* de la boucle de cheveux.

1964, p. 36. Un lien de ce mot avec l'arabe qui peut signifier «épuiser quelqu'un (à propos d'une fièvre)», «infliger à quelqu'un un châtiment douloureux», n'est pas évident, ces valeurs étant secondaires, et le

sens initial du verbe n'impliquant pas une notion de douleur.

⁽¹⁾ Voir ces *Remarques*, § 29 (= BIFAO 62, 1964, p. 20).